

Liberté Égalité Fraternité

> Paris, le 24 novembre 2021 N°1710

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sommet de la coalition « Export Finance for Future »

Ce mercredi 24 novembre, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a participé au deuxième sommet de la coalition internationale « Export Finance for Future » (E3F). L'action de la coalition E3F vise à rediriger significativement les financements export vers des projets soutenables et cohérents avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. La première édition avait été organisée le 14 avril 2021 et présidée par la France avec les gouvernements de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni de de la Suède. Ces pays ont aujourd'hui accueilli la Belgique, la Finlande et l'Italie en tant que nouveaux membres.

Lors de la COP26 à Glasgow, l'ensemble de ces pays ont signé la déclaration sur le soutien public international pour la transition énergétique, s'engageant à arrêter le financement public à l'étranger pour certains projets d'énergies fossiles dès la fin 2022. Toutefois, la déclaration n'est pas exempte d'ambiguïtés, en particulier s'agissant des projets sur l'amont de la chaine de valeur (exploration et exploitation d'hydrocarbures) et la tolérance pour les projets équipés de mécanismes d'atténuation et de compensation d'émissions de gaz à effet de serre.

Lors du sommet E3F de ce jour, les dix membres de la coalition sont convenus que « Export Finance for Future » constitue le bon forum pour préciser la déclaration de la COP26 dans le domaine de l'export. Une mise en œuvre cohérente et transparente au niveau international permet de maximiser l'impact sur le climat et de garantir des conditions de concurrence équitable. Les membres d'E3F partageront donc au cours de l'année 2022 leurs stratégies respectives d'arrêt du soutien export au secteur des énergies fossiles. Ils se sont également engagés lors de ce deuxième sommet à élaborer et publier dans un délai de six mois une méthodologie et un rapport commun d'évaluation de l'impact climatique de leur portefeuille de soutien export.

Bruno Le Maire a annoncé une revue anticipée du calendrier d'arrêt du soutien export aux projets d'extraction et d'exploitation pétroliers et gaziers en 2022 au lieu de 2023, ceux reposant sur le charbon et les hydrocarbures non conventionnels étant déjà exclus du soutien public à l'export. Des consultations avec les parties prenantes, en particulier les PME et ETI des secteurs pétrolier et gazier et les ONG, seront lancées dans les prochains jours. Le Conseil Général de l'Economie sera missionné pour éclairer ces travaux.

La France prendra au premier semestre 2022 la présidence du Conseil de l'Union européenne. Dans ce contexte, elle continuera de promouvoir activement le verdissement de la politique export, notamment au sein de l'OCDE où les standards internationaux pour ces outils sont élaborés.

Enfin, pour porter plus loin leur ambition, les membres la coalition E3F appellent tous les autres Etats, signataires de la déclaration de la déclaration de la COP26 et les autres, à les rejoindre pour orienter massivement les financements vers les projets durables et respectueux du climat. Pour les nouveaux membres qui rejoindront E3F à l'avenir, cela supposera d'établir une stratégie nationale en vue d'arrêter le soutien export au secteur des énergies fossiles au plus tard un an après leur signature.

Contact presse: